

Réduire les difficultés de recrutement est la priorité de la sortie de crise

COMMUNIQUÉ DE PRESSE N° 21.09.27

Paris, 27 septembre 2021

Contacts presse

Jean-Côme Delerue

01 47 63 31 31

06 77 64 40 78

jcdelerue@u2p-france.fr

Oscar Dassetto

01 47 63 31 31

06 73 19 57 64

odassetto@u2p-france.fr

PAGE 1 SUR 1

L'U2P est l'une des trois grandes organisations patronales françaises. Elle représente 3 millions d'entreprises, soit les 2/3 des entreprises françaises et réunit 5 organisations qui représentent ces catégories d'entreprises : la CAPEB (bâtiment), la CGAD (alimentation et hôtellerie restauration), la CNAMS (fabrication et services), l'UNAPL (professions libérales), et la CNATP (travaux publics et paysage).

L'U2P accueille avec intérêt le plan de réduction des tensions de recrutement présenté aujourd'hui par le Premier ministre. Il montre que le Gouvernement s'attèle à la priorité de cette sortie de crise : réduire les difficultés de recrutement.

Alors que près d'un million d'entreprises de proximité éprouvent des difficultés de recrutement, en particulier dans les métiers de bouche, l'hôtellerie-restauration, les services, le bâtiment-travaux publics et la fabrication, et que le taux de chômage demeure élevé en France, il est impératif d'apporter rapidement des réponses, à la fois aux demandeurs d'emploi et aux employeurs.

Pour cela l'U2P est favorable à la mise en œuvre au 1^{er} octobre prochain de la réforme de l'assurance-chômage qui est de nature à inciter au retour en emploi.

En outre, les investissements consentis par l'Etat pour améliorer les compétences des salariés et des demandeurs d'emploi sont indispensables pour inverser la tendance actuelle. En particulier l'enveloppe de 600 millions d'euros pour permettre aux entreprises de moins de 300 salariés de former leur personnel, est de bon aloi, notamment en vue de soutenir les transitions numérique et écologique. Il conviendra également de répondre aux besoins de formation des salariés des entreprises de moins de 50 salariés.

De la même façon, l'élargissement aux adultes de la prime à l'embauche en contrat de professionnalisation est positif.

De son côté, l'U2P accompagnera les branches professionnelles engagées dans des travaux visant à renforcer l'attractivité des métiers.

Cet investissement global ne sera pas de trop pour rapprocher les personnes éloignées de l'emploi ou en reconversion professionnelle, des besoins en compétences des entreprises.

Dominique Métayer, Président de l'U2P, précise : « Nous voyons enfin le spectre de la crise covid s'éloigner. Tout en restant vigilants, nous devons maintenant porter tout notre effort vers la reconstitution de ce capital humain indispensable à nos entreprises pour saisir toutes leurs chances en cette période de reprise. »